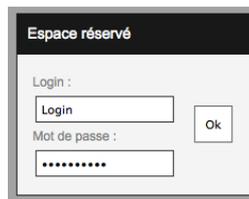


PROCEDURE D'ACCES à l'espace réservé Club



Procédure d'accès : chaque club dispose de codes d'accès (transmis par le secrétariat du siège fédéral sur demande au Président du club)

Dans cet espace des outils pour les dirigeants de club :



Fiche web du club

Pour les internautes, c'est un peu la vitrine des clubs. Ils y trouveront des informations pour déterminer leur choix lorsqu'ils sont en recherche d'un club. Cet espace permet de faire un lien avec le site du club. *Les dirigeants de club doivent veiller à procéder aux mises à jour dès que nécessaire.*

Courriers FFAB.

Dans cette rubrique les dirigeants peuvent télécharger les courriers, documents d'information, plaquettes de stages provenant du siège fédéral.

Enregistrés par dates d'envoi, ils restent disponibles au téléchargement sur plusieurs saisons permettant ainsi aux dirigeants de conserver sur un temps long l'accès aux documents fédéraux qui les concernent.

Téléchargements privés

D'autres documents fédéraux peuvent également être téléchargés ici soit qu'ils n'aient pas fait l'objet d'un envoi daté aux clubs soit qu'ils relèvent d'informations souvent demandées par les clubs.

L'espace club dans l'espace réservé : un lien met le club en relation avec le serveur de la FFAB. (un 2^e mot de passe renforce ici la protection déjà apportée au site maintenant accessible en mode sécurisé)

Il y a 5 rubriques dans cet espace :

[Payer la cotisation club 2017-2018](#)

[Déconnexion](#)

Saison 2017/2018



Vous pouvez ici mettre à jour la fiche administrative du club. Différente de la fiche web consultable par tous les internautes. Les informations indiquées seront directement enregistrées sur le serveur de la FFAB.



Licences enregistrées pour votre club sur la saison en cours



Détail des règlements de votre club sur la saison en cours



Pour demander au serveur fédéral : Attestation affiliation club avec ou sans le nombre de pratiquants – Liste des adhérents du club – Récapitulatif du club - Récapitulatif national - (disponibles sur 3 saisons) - Point sur la situation du club - - Bordereaux de licence.



Pour procéder à l'enregistrement et à la sauvegarde de documents concernant votre club (statuts, procès-verbaux, déclarations en préfecture, parution au J.O. ...) Documents qui vous resteront accessibles. ATTENTION ! Tout changement important devra cependant toujours être communiqué au siège fédéral.



Les clubs ayant signé un contrat de demande de licence avec la FFAB peuvent ici

- 1 – Demander les licences des adhérents 24h/24 et 7jours/7,
- 2 – Inscrire les licenciés pour qu'ils bénéficient dès que le club valide un panier la couverture d'assurance leur permettant de pratiquer lors des cours, stages, passages de grades, formations..)
- 3 – télécharger (dès validation par le siège) le listing à jour de vos licenciés avec tous les renseignements permettant au club de l'utiliser comme fichier « adhérents »,
- 4 – régler les licences par paiement différé, soit le 15 du mois suivant, par prélèvement automatique

Vous trouverez toutes les informations pour faire adhérer votre club aux demandes de licence en ligne dans son espace réservé à la rubrique « téléchargements privés » ou auprès du secrétariat du siège fédéral qui restera à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller.